

Journée du 27 Novembre 2006

7e PCRD, PME et programmes communautaires de recherche et d'innovation Les politiques d'innovation de l'Europe : «Programme Compétitivité et Innovation, Fonds structurels»

Introduction par Mme **Dominique Larrouy-Prat**, Ministère chargé de la recherche - Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation - Service Innovation et Action Régionale.

Bonjour à tous, et à ceux qui sont présents dans cet hémicycle, mais aussi à ceux qui nous regardent en région très nombreux aujourd'hui,

Nous avons voulu mobiliser l'ensemble des acteurs publics et privés de la recherche et de l'innovation et notamment les PME, moteurs de la croissance économique pour présenter les actions en faveur des PME dans le 7^{ème} PCRD et les politiques de l'innovation européennes : programme Compétitivité et Innovation, fonds structurels. Compte tenu des enjeux régionaux, nationaux et européens en terme de compétitivité, de croissance et d'emploi, de la concurrence internationale, nous avons à relever de nombreux défis dans le domaine de l'innovation et de la recherche. Ceci implique la mise en place de stratégies régionales, nationales et européennes :

- par un processus dynamique dans lequel les régions dont les PME ont un rôle crucial à jouer ;
- une meilleure organisation de synergies entre les acteurs, institutions et programmes, à tous les niveaux.

Pour la période 2007-2013, au niveau européen, l'Innovation et la compétitivité sont au cœur de l'ensemble des programmes européens, nationaux et régionaux : 7^{ème} PCRD, le nouveau programme compétitivité et innovation (CIP), les fonds structurels, les CPER, Euréka...

Ils doivent permettre de faciliter la participation des PME à ces programmes. En effet, sur la période précédente, dans le cadre du 6^{ème} PCRD, même si le taux de participation des PME françaises dans certaines thématiques comme l'aéronautique est encourageant, il se situe globalement en dessous de la moyenne européenne notamment dans les mesures spécifiques (CRAFT et recherche collective), soit 5,3% comparé à celui de la Grande-Bretagne qui atteint 17,3% et celui de l'Allemagne 16,6%. Quant aux régions, elles n'auraient consacré qu'à peine 5% des fonds structurels à l'innovation durant la période 2000-2006, d'où la nécessité d'une forte mobilisation de l'ensemble des acteurs réunis aujourd'hui avec ce matin, l'organisation d'une conférence spécifique pour les PME, et cet après-midi, plus particulièrement pour les acteurs de l'innovation en région, partenaires et accompagnateurs des PME.

Notre système est complexe pour les PME. Pour faciliter leur coopération transnationale et leur accès aux programmes européens, il est nécessaire :

- de mettre en place des mesures mieux adaptées aux PME favorisant notamment les partenariats publics -privés : Nicolas Sabatier, de la Commission Européenne, chef de l'unité PME à la DG Recherche vous présentera les mesures du 7ème PCRD en faveur des PME dans les thématiques technologiques et dans le programme capacités.
- d'améliorer notamment au niveau régional, l'information, la formation les accompagner dans leur démarche de projets, mettre à leur disposition des outils plus performants, des relais : Michel Ganoote – PCN PME - OSEO-anvar , Michel Lacroix (de la DRIRE Ile de France), Geneviève Gelly responsable de la formation à OSEO et Alain Quévieux responsable du département Europe à l'ANRT, vous présenteront chacun des initiatives allant dans ce sens de favoriser les échanges de bonnes pratiques.

Nous aurons le témoignage de trois entreprises impliquées dans des projets de partenariats technologiques du 5^{ème} et du 6^{ème} PCRD : projets CRAFT et STREP, projets intégrés ; Françoise Soussaline, PDG de la société Imstar ; Nicolas Vergnaut, responsable qualité, Développement et Systèmes de la société Novintec ; et M .Jean-Pierre Le Goff, PDG de la société Sirehna.

Cette matinée sera animée par Christophe Hull Secrétaire Général adjoint de l'association européenne des organismes de Recherche Technologique.

L'après-midi sera consacrée à la présentation d'actions favorisant l'innovation :

- relevant d'une part du programme Compétitivité et Innovation comme INNOVA et PRO-INNO encourageant la coopération transnationale et la mise en réseau d'acteurs, de programmes, le financement de l'innovation ;
- et d'autre part, des programmes opérationnels 2007-2013 soutenus par les fonds structurels définis en région et venant en complément d'actions soutenus dans le cadre du PCRD ou du CIP.

Il est prévu l'intervention du président du Conseil régional et la journée sera conclue par un responsable de la DG Régio.

A partir de 16H30, un Espace rencontre sera réservé pour des rencontres entre PME, représentants publics et représentants européens et un cocktail offert par le région Ile de France que nous tenons à remercier pour son accueil et sa participation à l'organisation de ces 9 journées.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne journée.